

[www.education.gouv.fr/stateval](http://www.education.gouv.fr/stateval)

**Avec 627 520 candidats et 502 671 lauréats, le taux de réussite à la session 2003 du baccalauréat augmente de 1,5 point pour se situer à 80,1 %, niveau jamais atteint précédemment.**

**La filière générale arrive en tête avec un taux de réussite de 83,7 % (+ 3,4 points par rapport à la session précédente). Ainsi, bien que le nombre de candidats au baccalauréat général soit en baisse, le nombre de bacheliers dans cette filière augmente. Le nombre de bacheliers technologiques est resté stable en 2003 (+ 0,6 %) avec un taux de réussite dans cette filière de 76,7 %, en léger recul par rapport à 2002. En revanche, le nombre de bacheliers professionnels diminue (- 2,2 %) avec un taux de réussite en légère baisse également (75,9%). Toutes séries confondues et dans la grande majorité d'entre elles, les filles réussissent mieux que les garçons et obtiennent plus souvent une mention « très bien » ou « bien ». L'écart de réussite entre filles et garçons tend cependant à s'atténuer.**

**La proportion de bacheliers dans une génération est en légère hausse. En 2003, 62,9 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat : 33,7 % dans une série générale, 17,9 % dans une série technologique et 11,3 % dans une série professionnelle.**

ministère

jeunesse  
éducation  
recherche



## Résultats définitifs de la session 2003 du baccalauréat

### Plus d'un demi-million de bacheliers à la session 2003

Sur 627 520 candidats présentés à la session 2003 en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, 502 671 ont été admis, soit 8 917 de plus qu'à la session précédente (tableau 1). Le nombre de bacheliers a ainsi progressé de 1,8 % par rapport à l'an passé. C'est dans la filière générale que la hausse est la plus forte avec 3,9 % de bacheliers en plus par rapport à 2002, et plus particulièrement dans la série scientifique (+ 5 %). La croissance est plus modeste dans la filière technologique (+ 0,6 %, soit 816 reçus de plus) et est essentiellement due aux séries STI et STT. À l'inverse, le nombre de bacheliers professionnels diminue de 2,2 %, soit 2 042 de moins.

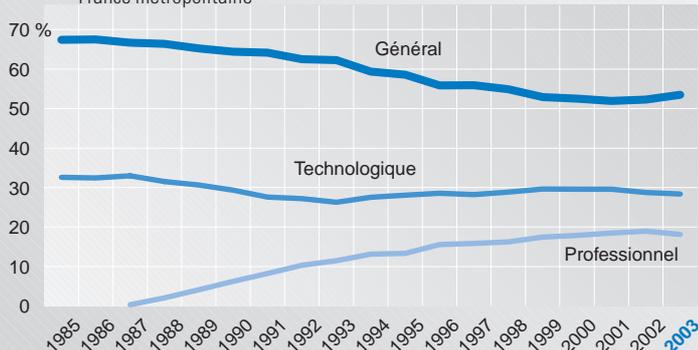
La tendance à l'augmentation de la part des bacheliers généraux se poursuit donc en 2003 (graphique 1). Les bacheliers de cette filière représentent en effet 53,5 % des lauréats en 2003 (parmi lesquels la moitié est issue de la série scientifique), soit 1,2 point de plus qu'à la session 2002. La proportion des bacheliers professionnels (18,1 %) recule pour la première fois depuis la création de cette filière à la fin des années 80. Celle des bacheliers technologiques est stable avec 28,4 % des bacheliers.

### Un taux de réussite au baccalauréat général élevé

Après deux années consécutives de baisse, le taux de réussite au baccalauréat atteint un niveau historique en 2003 de 80,1 % (+ 1,5 point par rapport à la session précédente)

Graphique 1 – Répartition des bacheliers depuis 1985 selon les différentes filières du baccalauréat

France métropolitaine



**Tableau 1 – Résultats du baccalauréat par sexe et par série**  
France métropolitaine + DOM

Séries	Session 2003 (résultats définitifs)											
	Présents				Admis				% d'admis sur présents			
	Garçons	Filles	Ensemble	% filles	Garçons	Filles	Ensemble	% filles	Garçons	Filles	Ensemble	
<b>Baccalauréat général</b>												
ES	35 789	63 723	99 512	64,0	27 902	53 166	81 068	65,6	78,0	83,4	81,5	
S	88 454	71 219	159 673	44,6	72 847	62 527	135 374	46,2	82,4	87,8	84,8	
L	10 791	50 733	61 524	82,5	8 676	43 217	51 893	83,3	80,4	85,2	84,3	
<b>Total baccalauréat général</b>	<b>135 034</b>	<b>185 675</b>	<b>320 709</b>	<b>57,9</b>	<b>109 425</b>	<b>158 910</b>	<b>268 335</b>	<b>59,2</b>	<b>81,0</b>	<b>85,6</b>	<b>83,7</b>	
Rappel session 2002	136 033	185 515	321 548	57,7	105 421	152 771	258 192	59,2	77,5	82,3	80,3	
Rappel session 2001	139 455	186 596	326 051	57,2	106 606	152 179	258 785	58,8	76,4	81,6	79,4	
<b>Baccalauréat technologique</b>												
Musique et danse	122	144	266	54,1	108	129	237	54,4	88,5	89,6	89,1	
Hôtellerie	1 529	1 206	2 735	44,1	1 351	1 066	2 417	44,1	88,4	88,4	88,4	
Sciences médico-sociales (SMS)	868	22 126	22 994	96,2	637	17 199	17 836	96,4	73,4	77,7	77,6	
Sciences et techniques agricoles et environnementales (STAE)	4 571	1 774	6 345	28,0	3 436	1 282	4 718	27,2	75,2	72,3	74,4	
Sciences et technologies industrielles (STI)	43 062	3 527	46 589	7,6	32 351	2 920	35 271	8,3	75,1	82,8	75,7	
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	3 084	4 075	7 159	56,9	2 483	3 311	5 794	57,1	80,5	81,3	80,9	
Sciences et techniques du produit Agroalimentaire (STPA)	273	286	559	51,2	216	212	428	49,5	79,1	74,1	76,6	
Sciences et technologies tertiaires (STT)	38 072	61 452	99 524	61,7	27 629	48 469	76 098	63,7	72,6	78,9	76,5	
<b>Total baccalauréat technologique</b>	<b>91 581</b>	<b>94 590</b>	<b>18 6171</b>	<b>50,8</b>	<b>68 211</b>	<b>74 588</b>	<b>142 799</b>	<b>52,2</b>	<b>74,5</b>	<b>78,9</b>	<b>76,7</b>	
Rappel session 2002	90 580	94 203	184 783	51,0	66 835	75 148	141 983	52,9	73,8	79,8	76,8	
Rappel session 2001	92 294	97 241	189 535	51,3	69 392	78 552	147 944	53,1	75,2	80,8	78,1	
<b>Baccalauréat professionnel</b>												
Secteur de la production	50 037	5 845	55 882	10,5	37 898	4 571	42 469	10,8	75,7	78,2	76,0	
Secteur des services	19 820	44 938	64 758	69,4	14 622	34 446	49 068	70,2	73,8	76,7	75,8	
<b>Total baccalauréat professionnel</b>	<b>69 857</b>	<b>50 783</b>	<b>120 640</b>	<b>42,1</b>	<b>52 520</b>	<b>39 017</b>	<b>91 537</b>	<b>42,6</b>	<b>75,2</b>	<b>76,8</b>	<b>75,9</b>	
Rappel session 2002	70 307	51 787	122 094	42,4	52 864	40 715	93 579	43,5	75,2	78,6	76,6	
Rappel session 2001	68 788	50 636	119 424	42,4	52 755	39 744	92 499	43,0	76,7	78,5	77,5	
<b>Total baccalauréat 2003</b>	<b>296 472</b>	<b>331 048</b>	<b>627 520</b>	<b>52,8</b>	<b>230 156</b>	<b>272 515</b>	<b>502 671</b>	<b>54,2</b>	<b>77,6</b>	<b>82,3</b>	<b>80,1</b>	
Rappel session 2002	296 920	331 505	628 425	52,8	225 120	268 634	493 754	54,4	75,8	81,0	78,6	
Rappel session 2001	300 537	334 473	635 010	52,7	228 753	270 475	499 228	54,2	76,1	80,9	78,6	

(tableau 1). Ce taux résulte d'une forte progression du taux de réussite dans la filière générale qui atteint 83,7 % (+ 3,4 points par rapport à la session 2002). Ainsi, le nombre de lauréats dans cette filière augmente (+ 10 143) malgré la baisse du nombre de candidats.

Dans les deux autres filières, le taux de réussite est en retrait. En filière professionnelle, le taux de réussite recule de 0,7 point, ce qui, rajouté à une diminution du nombre de candidats (- 1,9 % dans le domaine des services), aboutit à 2 042 lauréats de moins. Dans la filière technologique, avec 1 388 présents de plus mais seulement 816 lauréats supplémentaires, le taux de réussite baisse

à nouveau en 2003 (76,7 %, soit - 0,1 point par rapport à 2002). Ainsi, l'écart entre la réussite de la filière générale et celle des filières technologique et professionnelle continue de se creuser et atteint respectivement 7 et 7,8 points en 2003 (graphique 2).

Le taux de réussite a augmenté dans toutes les séries de la filière générale. C'est dans la série scientifique que l'augmentation est la plus forte avec un taux de 84,8 % soit 4,7 points de plus par rapport à 2002. Le taux de réussite en série L est également très élevé (84,3 %). La baisse du taux de réussite caractérisant les filières technologiques et professionnelles présente néanmoins quelques exceptions : la réussite a augmenté

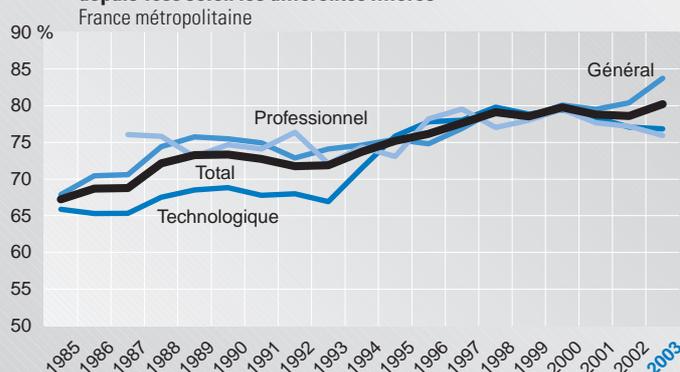
dans la série STI qui regroupe un quart des candidats de la filière technologique et en STPA (+ 2,1 et + 5,1 points respectivement par rapport à la session précédente). Il en est de même des séries professionnelles relevant du domaine de la production (+ 0,3 point).

### Un écart de réussite entre filles et garçons qui s'amenuise

La féminisation des candidats au baccalauréat a augmenté au cours des cinq dernières années (passant de 52,3 % à la session 1999 à 52,8 % à la session 2003), en raison d'une féminisation accrue de la filière générale. Avec une proportion de filles bien supérieure aux autres filières (57,9 % contre 50,8 % et 42,1 % respectivement pour les filières technologique et professionnelle), elle est en effet la seule filière qui continue de se féminiser avec un taux de féminisation qui augmente de 1,2 point entre 1999 et 2003. La baisse de la féminisation des filières technologique et professionnelle observée au cours de ces dernières années se confirme en 2003.

Parmi les candidats, les filles restent plus nombreuses que les garçons dans la plupart des séries, en particulier dans les séries ES et L de la filière générale (64,0 % et 82,5 % respectivement), SMS et STT de la filière

**Graphique 2 – Évolution du taux de réussite au baccalauréat depuis 1985 selon les différentes filières**



**Tableau 2 – Résultats académiques par type de baccalauréat**  
France métropolitaine + DOM

Académies	Session 2003 (résultats définitifs)												Proportion de bacheliers dans une génération	
	Baccalauréat général			Baccalauréat technologique			Baccalauréat professionnel			Ensemble			(a)	(b)
	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis		
Aix-Marseille	14 309	11 950	83,5	7 847	5 995	76,4	5 112	3 821	74,7	27 268	21 766	79,8	60,8	63,2
Amiens	9 292	7 398	79,6	6 230	4 243	68,1	3 647	2 775	76,1	19 169	14 416	75,2	57,2	56,1
Besançon	5 750	4 908	85,4	3 501	2 691	76,9	2 375	1 850	77,9	11 626	9 449	81,3	62,9	62,9
Bordeaux	14 426	12 315	85,4	7 526	6 056	80,5	5 410	4 184	77,3	27 362	22 555	82,4	63,3	63,1
Caen	7 408	5 996	80,9	3 915	3 133	80,0	3 255	2 574	79,1	14 578	11 703	80,3	60,9	61,1
Clermont-Fd	6 304	5 382	85,4	3 466	2 740	79,1	2 541	2 072	81,5	12 311	10 194	82,8	66,6	65,9
Corse	1 296	1 087	83,9	718	517	72,0	299	211	70,6	2 313	1 815	78,5	61,5	60,7
Créteil	20 008	15 314	76,5	14 006	9 433	67,3	7 512	4 728	62,9	41 526	29 475	71,0	61,0	56,8
Dijon	7 549	6 478	85,8	4 567	3 627	79,4	3 055	2 430	79,5	15 171	12 535	82,6	61,5	62,8
Grenoble	15 849	13 965	88,1	8 508	7 193	84,5	5 079	4 115	81,0	29 436	25 273	85,9	66,5	67,3
Lille	22 272	17 863	80,2	15 664	11 599	74,0	9 705	7 145	73,6	47 641	36 607	76,8	59,5	59,8
Limoges	3 240	2 655	81,9	2 029	1 566	77,2	1 358	1 076	79,2	6 627	5 297	79,9	65,5	67,6
Lyon	15 787	13 575	86,0	8 095	6 428	79,4	5 990	4 675	78,0	29 872	24 678	82,6	63,7	63,2
Montpellier	11 698	9 692	82,9	6 299	4 980	79,1	3 938	2 979	75,6	21 935	17 651	80,5	61,3	59,4
Nancy	11 674	9 887	84,7	7 815	5 942	76,0	5 046	4 002	79,3	24 535	19 831	80,8	62,6	62,9
Nantes	17 226	15 161	88,0	9 321	7 725	82,9	7 191	5 599	77,9	33 738	28 485	84,4	64,1	64,1
Nice	9 788	8 092	82,7	4 432	3 410	76,9	2 835	2 207	77,8	17 055	13 709	80,4	63,3	61,9
Orléans-Tours	12 226	10 065	82,3	7 023	5 446	77,5	4 147	3 172	76,5	23 396	18 683	79,9	61,6	60,5
Paris	15 031	12 369	82,3	4 795	3 407	71,1	3 713	2 480	66,8	23 539	18 256	77,6	64,2	81,1
Poitiers	7 645	6 422	84,0	4 630	3 729	80,5	3 187	2 562	80,4	15 462	12 713	82,2	63,8	63,1
Reims	6 785	5 564	82,0	4 039	3 177	78,7	2 892	2 235	77,3	13 716	10 976	80,0	60,8	60,7
Rennes	15 401	13 773	89,4	9 918	8 419	84,9	6 059	5 031	83,0	31 378	27 223	86,8	70,3	71,2
Rouen	9 528	7 523	79,0	6 424	4 387	68,3	4 197	3 197	76,2	20 149	15 107	75,0	59,0	59,2
Strasbourg	8 157	7 147	87,6	4 670	3 820	81,8	3 440	2 752	80,0	16 267	13 719	84,3	58,8	58,8
Toulouse	12 456	10 799	86,7	7 398	6 044	81,7	4 715	3 870	82,1	24 569	20 713	84,3	66,1	66,1
Versailles	29 536	24 739	83,8	16 593	12 184	73,4	9 192	6 298	68,5	55 321	43 221	78,1	67,1	64,2
<b>France métró</b>	<b>310 641</b>	<b>260 119</b>	<b>83,7</b>	<b>179 429</b>	<b>137 891</b>	<b>76,8</b>	<b>115 890</b>	<b>88 040</b>	<b>76,0</b>	<b>605 960</b>	<b>486 050</b>	<b>80,2</b>	<b>62,9</b>	<b>62,9</b>
Guadeloupe	2 511	1 925	76,7	1 675	1 154	68,9	1 459	1 056	72,4	5 645	4 135	73,3		
Guyane	644	436	67,7	467	292	62,5	376	257	68,4	1 487	985	66,2		
Martinique	2 457	1 984	80,7	1 783	1 238	69,4	1 247	846	67,8	5 487	4 068	74,1		
Réunion	4 456	3 871	86,9	2 817	2 224	78,9	1 668	1 338	80,2	8 941	7 433	83,1		
<b>DOM</b>	<b>10 068</b>	<b>8 216</b>	<b>81,6</b>	<b>6 742</b>	<b>4 908</b>	<b>72,8</b>	<b>4 750</b>	<b>3 497</b>	<b>73,6</b>	<b>21 560</b>	<b>16 621</b>	<b>77,1</b>		
<b>France métró + DOM</b>	<b>320 709</b>	<b>268 335</b>	<b>83,7</b>	<b>186 171</b>	<b>142 799</b>	<b>76,7</b>	<b>120 640</b>	<b>91 537</b>	<b>75,9</b>	<b>627 520</b>	<b>502 671</b>	<b>80,1</b>		

(a) Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir encadré page 6).

(b) Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

technologique (96,2 % et 61,7 %) ainsi que dans les séries professionnelles relevant du domaine des services (69,4 %). Les garçons ne sont majoritaires que dans la série S de la filière générale, les séries Hôtellerie, STAE et STI de la filière technologique et les séries de la filière professionnelle relevant du secteur de la production. La série STI de la filière technologique est la série la plus masculine avec 92,4 % de garçons.

Quelle que soit la série (mises à part les séries agricoles de la filière technologique), les

filles réussissent mieux que les garçons. Sur 100 filles présentées à la session 2003, 82,3 ont été reçues contre 77,6 garçons seulement sur 100. Les meilleurs taux de réussite au baccalauréat des filles ont pour conséquence une augmentation de leur poids parmi les lauréats par rapport à leur part dans les candidats. Ainsi, les filles représentent 52,8 % des candidats au baccalauréat et 54,2 % des lauréats.

L'écart de réussite entre filles et garçons s'amenuise cependant : de 5,2 points de dif-

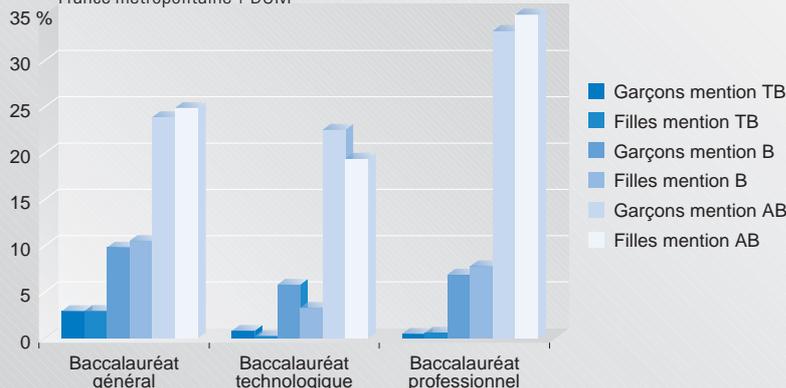
férence constatés l'an passé, l'écart à la session 2003 n'est plus que de 4,7 points. Cette différence se réduit dans toutes les filières et, particulièrement, dans la filière technologique pour laquelle l'écart a été divisé par deux entre les sessions 1999 et 2003 (plus de 8 points de différence en 1999 contre 4,4 seulement en 2003). Il est important de remarquer que les séries les moins féminisées des filières générale et technologique (S et STI respectivement) présentent les écarts de réussite entre filles et garçons les plus conséquents. La filière professionnelle reste la filière la moins discriminante en matière de réussite selon les sexes : 1,6 point seulement différence le taux de réussite des filles de celui des garçons avec un écart plus important toutefois en faveur des filles dans les séries relevant des domaines des services et de l'agriculture.

### Un bachelier sur trois admis avec mention

Plus d'un bachelier sur trois a été admis avec mention à la session 2003 (35,1 %) (tableau 3).

**Graphique 3 – Répartition des bacheliers par mention – Session 2003**

France métropolitaine + DOM





(tableau 2 et encadré p.6). Malgré une légère hausse par rapport à l'an passé, cette proportion évolue peu depuis ces dernières années, après une longue période de croissance jusqu'au milieu des années 90 (27,2 % en 1982, 61,4 % en 1995).

Dans l'ensemble des académies, le taux de réussite au baccalauréat augmente en 2003, en particulier dans la filière générale. La hausse du taux de réussite dans cette filière compense la moindre réussite dans la filière technologique observée dans un grand nombre d'académies et dans la filière professionnelle observée dans un plus grand nombre encore.

Bien que les disparités académiques aient eu tendance à s'atténuer au cours de ces dernières années, les écarts entre académies persistent. L'académie de Rennes reste en effet en 2003 l'académie la plus diplômée avec un taux de réussite de 86,8 % et plus de 70 % de bacheliers dans une génération. La réussite dans les académies de

Grenoble, Nantes, Strasbourg et Toulouse est également très élevée avec un taux toujours supérieur à 84 % (carte p.4). La proportion de bacheliers dans une génération dans ces académies est également très importante, à l'exception de l'académie de Strasbourg dans laquelle seuls 59 % d'une génération obtiennent le baccalauréat.

À l'opposé, la réussite dans les académies d'Ile-de-France (Paris, Versailles et Créteil) ainsi que dans celles situées au nord de cette région est inférieure à la moyenne nationale (71 % pour Créteil et 75 % pour Rouen), et ce, très souvent dans l'ensemble des filières. La proportion de bacheliers dans une génération dans ces académies est également inférieure à la moyenne, à l'exception des académies de Paris et de Versailles dans lesquelles la proportion de jeunes d'une même génération obtenant le baccalauréat reste plus importante. Quelle que soit la filière, le niveau de réussite dans les DOM reste inférieur à celui observé en mé-

tropole, mais il faut noter à la session 2003 la nette progression du taux de réussite dans l'ensemble des départements d'outre-mer (filière professionnelle essentiellement), en particulier à la Réunion où celui-ci a augmenté de près de 9 points par rapport à la session précédente, atteignant ainsi un niveau de réussite bien au-delà de la moyenne nationale (83,1 %).

**Amélie Briffaux, DEP B2**

#### Pour en savoir plus

« Résultats définitifs du baccalauréat en 2003 », *Tableaux statistiques* « Bac général », « Bac technologique », « Bac professionnel », MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective (à paraître).

« Le baccalauréat session 2002, résultats définitifs », *Note d'information* 03.34, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, juin 2003.

## Premier et second groupe d'épreuves

Le baccalauréat se déroule en deux sessions chaque année scolaire. Une première session est organisée au mois de juin. Des épreuves de remplacement ont lieu au mois de septembre pour les candidats qui, pour cause de force majeure, n'ont pu se présenter à une partie ou à l'ensemble des épreuves en juin ; elles concernent moins de 1 % des candidats.

Pour les baccalauréats général et technologique, les épreuves sont organisées en deux groupes. À l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré définitivement admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et

10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe.

Pour le second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux matières qu'il a choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris anticipées. Seule la meilleure note obtenue au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury. Le candidat est reçu s'il obtient à l'issue de ces oraux une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves. Pour les baccalauréats général et technologique, près d'un quart des admis le sont à l'issue du second groupe d'épreuves.

## Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

### Définition de l'année et de l'âge

Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu pour ces dernières d'une scolarité décalée de un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés.

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance. Pour la session 2003, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1985. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1985, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1985.

Lorsque les données de population sont classées selon l'âge dans l'année de la rentrée scolaire, cet âge à la rentrée scolaire est inférieur d'une année à l'âge dans l'année de la session du baccalauréat. Par exemple, la session 2003 correspond à la rentrée 2002 ; par conséquent, le nombre de bacheliers de 18 ans à la session 2003 (nés en 1985) doit être rapporté au nombre de personnes âgées de 17 ans à la rentrée 2002 (nées en 1985).

En pratique, les bacheliers se répartissent essentiellement sur les âges compris entre 17 et 24 ans (et jusque vers 30 ans pour les bacheliers professionnels).

On a donc retenu :

– au numérateur (bacheliers) : les bacheliers généraux d'âge 15 ans ou moins, 16 ans, ..., 22 ans, 23 ans ou plus, les bacheliers technologiques d'âge 15 ans ou moins, 16 ans, ..., 22 ans, 23 ans ou plus et les bacheliers professionnels d'âge 18 ans ou moins, 19 ans, ..., 29 ans, 30 ans ou plus à la session 2003 ;

– au dénominateur (population), pour le baccalauréat général, la population d'âge 15 ans, 16 ans, ..., 23 ans, pour le baccalauréat technologique, la population d'âge 15 ans, 16 ans, ..., 23 ans et pour le baccalauréat professionnel, la population d'âge 18 ans, 19 ans, ..., 30 ans en 2003.

### Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations de l'INSEE. La nouvelle base en vigueur en septembre 2003 a été utilisée ici. En ce qui concerne les résultats publiés au cours des années récentes dans *Repères et références statistiques* (chapitre 8 – Examens et concours), une nouvelle série sera établie sur cette base.

### Repérage de l'académie pour les bacheliers

On rapporte habituellement les candidats *scolarisés* dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (*tableau 2, colonne b*). Ce mode de calcul est retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents.

On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats *résidant* dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (*tableau 2, colonne a*). Ceci est devenu possible avec la généralisation progressive, dans les fichiers du baccalauréat, du format OCEAN qui permet de recueillir plus systématiquement ces données. On peut ainsi éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Ile-de-France. Le département de résidence des candidats n'étant pas directement connu, cette variable est estimée à partir du département de résidence des parents. Lorsque celui-ci n'est pas déclaré, on le redresse automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation du candidat. Il est fait de même dans le cas de parents résidant hors du territoire métropolitain. Le calcul de la proportion de bacheliers dans une génération selon le lieu de résidence (*tableau 2, colonne a*) se base en effet sur la répartition géographique des candidats par lieu de résidence en France métropolitaine.